

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 16 septembre 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de procurations : 4

Date d'affichage de la convocation : 10.09.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois de septembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le dix septembre deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART – Eric THOMY – Elisabeth DEISS - Valérie GUERALT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER – Jean-Charles WILLM

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Julie LINGELSER  
Madame Lydie MOUGEL donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER  
Madame Cathie PETRI donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER  
Monsieur Jean-Claude WORRINGEN donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT

Était absent excusé :

Monsieur Grégory RICHERT

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 19 septembre 2024

Publié sur le site internet de la commune le 19 septembre 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



## **9. Désaffectation de la maison située 9 rue du général Leclerc de tout usage public et déclassement du domaine public**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 22

Conseillers  
absents : 5  
dont 4 avec procuration

Madame le Maire rappelle que les activités du service enfance se déroulent depuis août 2023 au Pôle « Au fil du temps » et à l'école maternelle Haldenbourg. Elle informe le Conseil Municipal que le service jeunesse a emménagé courant juin 2024 dans les locaux dits « du Climont » situés rue du Haut Barr nouvellement libérés.

La maison située 9 rue du Général Leclerc accueillant précédemment le service jeunesse est désormais libre de toute activité. Une procédure de mise en vente a été amorcée fin août 2024.

Aux termes de l'article L. 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques, pour sortir du régime de la domanialité publique, le bien doit faire l'objet d'une désaffectation de fait, et un acte juridique de déclassement doit être pris. Il convient donc, avant de formaliser toute vente, de désaffecter le bien de tout usage public et de le déclasser du domaine public.

Mme le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

- DESAFFECTE le bien situé au 9 rue du général Leclerc à Mundolsheim, et cadastré 1201 en section 5.
- DECLASSE ce bien du domaine public et l'intègre au domaine privé de la commune.

**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**Par 26 Voix Pour**

Mundolsheim, le 19 septembre 2024

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance

Nicolas SCHMITZ